

**VILLE DE MARSEILLE**  
**MAIRIE D'ARRONDISSEMENTS 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>**  
**CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS**

**Procès-verbal in extenso de la Séance du 25 novembre 2014**  
**BASTIDE SAINT-JOSEPH - 72, RUE PAUL COXE - 13014 MARSEILLE**

*La Séance est ouverte à 14 h 30, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur de Marseille.*

**Monsieur RAVIER.-** Bonjour à tous ! Merci d'être là pour ce Conseil d'Arrondissements et comme chaque fois vous êtes pressés de partir et que l'on n'entend pas les remerciements, je choisis de les faire avant. Merci à celles et ceux qui se sont déplacés parmi le public et merci aux Services, bien sûr, pour le travail qu'ils ont accompli, notamment le Service des finances, Mme HOLLIER-LAROUSSE et toute son équipe, avec bien sûr Mme LEVY, qui ont en charge cette responsabilité. Merci au Cabinet du Maire et au Service des élus, emmené par Mme HABLOT et Mme GUFONI. Et merci à la Directrice générale des Services, Mme DESPORTES. Merci aussi à Mme HOLLIER et à M. MEXIS, pour leur excellent travail. Et merci à Mme MUSTACHIA.

*M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus.*

**LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.**

**Monsieur RAVIER.-** Nous avons un seul rapport soumis à notre Conseil aujourd'hui. Mme MUSTACHIA, qui en êtes le rapporteur, vous avez la parole.

**RAPPORT N° 14-102 7S - FINANCES - État Spécial d'Arrondissements 2015 - Mairie des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Arrondissements.**

**Madame MUSTACHIA, rapporteur.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport concerne l'Etat Spécial 2015 du budget primitif présenté par nature pour les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements.

Pour rappel, lors du précédent Conseil d'Arrondissements, en date du 8 octobre 2014, nous avons voté la Dotation de fonctionnement ainsi que la Dotation d'investissement. La Dotation de fonctionnement se décompose en la Dotation de Gestion Locale, d'un montant de 2 866 569 euros, et la Dotation d'Animation Locale, d'un montant de 51 868 euros. La Dotation de Gestion Locale, hors fluides, est en augmentation de 19 999 euros, ce qui inclut la transformation du gymnase Rose Val Plan en plateau sportif, la hausse légère de la population, ainsi que l'inflation d'environ 1,1 %.

Pour information, les fluides concernent les frais d'électricité, de téléphone, ainsi que de chauffage, pour l'ensemble des Centres d'animation et de notre Mairie. La Dotation d'Animation Locale concerne les dépenses à destination des habitants, de la démocratie, de la vie locale ; elle s'élève à 51 868 euros. Le montant de la Dotation d'Animation Locale est augmenté de 1,1 % en raison de l'inflation.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève donc à 2 918 437 euros. La dotation d'investissement ne change en rien, c'est toujours un montant de 2 euros par habitant, concernant les travaux conséquents : par exemple, sur les bâtiments sociaux et les bâtiments sportifs. Le total de la dotation d'investissement s'élève à 305 270 euros. Nous avons donc un budget total de 3 223 707 euros.

Je tenais aussi à préciser que ce budget a été réalisé dans la plus grande sincérité, dans l'intérêt général des habitants des 13/14. Il y aura donc des animations, des fêtes culturelles, des spectacles, des activités sportives, ainsi que le volet de la santé et de la solidarité, les petits jardins, etc. Nous n'avons oublié personne : adultes, enfants, personnes âgées. Ce rapport est terminé. Monsieur le Maire, je vous demande donc de bien vouloir mettre aux voix ce rapport. Merci.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme MUSTACHIA. Vous avez peut-être remarqué une petite erreur sur le document qui vous été envoyé, où il était indiqué "Etat Spécial d'Arrondissements 2014", une erreur de frappe qui a été rectifiée sur le document que vous avez sur table de manière à ce que tout soit cohérent, et vous l'avez sans doute examiné, vous pourrez constater qu'il en est ainsi.

Y a-t-il des demandes de prise de parole ?

**Madame HONDE-AMIAR.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues. Cela ne saura sans doute pas vous étonner, nous voterons contre ce rapport, ceci pour deux raisons. La première raison est la faiblesse des moyens alloués aux Mairies de Secteur, les fameux 2 euros par habitant pour la Dotation d'investissement, dotation qui, je le rappelle, reste inchangée depuis 14 ans, dotation qui représente seulement 0,8 % du budget global de la Ville de Marseille : c'est une goutte d'eau dans un océan de problèmes à résoudre.

La seconde raison, Monsieur le Maire, est que nous n'avons aucune confiance en vous et en votre équipe municipale sur la gestion de la Mairie de Secteur. Aucune confiance en vous et en votre équipe municipale quand on sait dans quel état vous avez laissé les Mairies que vous avez gérées. Aucune confiance en vous et en votre équipe municipale pour répondre aux besoins de tous les habitants de notre secteur et je dis bien "tous les habitants".

Pour terminer, Monsieur le Maire, pour les habitants de nos arrondissements la peine est triple, car d'une part nous subissons les choix politiques d'une majorité municipale qui ne cesse de faire grandir les inégalités dans notre ville, par exemple le choix du privé par rapport au public notamment pour nos écoles : en 20 ans de gestion GAUDIN, il y a deux Marseille, une qui souffre dans le Nord pour l'accès au logement, au travail, à la santé et aux transports, et une qui s'amuse et qui bénéficie de tout ce que Marseille peut offrir. D'autre part, face à ce constat, nous devons ajouter les choix politiques d'austérité du Gouvernement HOLLANDE-VALLS, qui ont annoncé une baisse de 30 % de la dotation de l'Etat pour les communes entre 2014 et 2017 : quel choix va faire M. GAUDIN ? Va-t-il remettre en cause la politique d'austérité, qui était déjà au service sous la "Sarkozie" ? Ou va-t-il augmenter les impôts

locaux, impôts déjà mal supportés par les familles marseillaises. En troisième point, concernant vos choix Monsieur le Maire, quelles vont être vos priorités ? Répondre aux besoins des habitants, à tous les habitants, aussi bien des noyaux villageois que des cités populaires, mener des politiques volontaristes pour faire vivre la démocratie, notamment les CICA, soutenir le mouvement associatif ? Permettez-nous d'en douter au vu des votes sur ces différents points lors des derniers Conseils et des derniers événements qui ont secoué notre Mairie de Secteur. Merci.

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, avant de rentrer dans le détail du budget, puisque vous nous avez convoqués pour le vote du budget de la Mairie de Secteur, j'aurai deux petites questions de forme. Je note la présence de deux caméras pour filmer notre Conseil d'Arrondissements : est-ce que suite, à ce Conseil d'Arrondissements, l'enregistrement sera en ligne sur le site Internet de la Mairie d'Arrondissements ? Première petite question. Et deuxièmement, Monsieur le Maire, vous nous avez convoqués à une heure quelque peu inhabituelle, à 14 h 30, un jour de semaine : est-ce que c'est une fois par hasard ou est-ce que vous allez maintenir cet horaire ? Je sais, Monsieur le Maire, que vous êtes maintenant à temps plein, que vous êtes beaucoup occupé, notamment sur Paris, mais il y a aussi, je suppose, dans notre assemblée des élus salariés qui ont dû prendre une journée, même si la loi permet de pouvoir avoir cette disponibilité. Donc je voudrais savoir, Monsieur le Maire, si vous maintiendrez ces Conseils à 14 h 30 ou si c'est juste une fois par rapport à votre emploi du temps surchargé.

Sur le plan plus technique, Monsieur le Maire, j'ai pris connaissance du budget. Est-ce que vous pouvez nous détailler ce que signifie la ligne 6132, "locations immobilières", pour 10 000 euros, puis ligne 6135, "locations mobilières", pour 17 000 euros, la ligne 6228, "divers", à laquelle on a une proposition de 292 400 euros, ce qui est assez conséquent ? A quoi correspondent ces "divers" ? Il y a une deuxième ligne 6238, "divers", avec 543 590 euros et une ligne 62878, "remboursement frais à d'autres organismes", pour 347 322 euros. Ce sont des questions un petit peu techniques.

Si vous le permettez, je peux maintenant poser quelques questions plus politiques, ou si vous préférez me redonner la parole dans un second temps, après peut-être les réponses qui vont être faites, je les poserai après.

**Monsieur RAVIER.-** J'ai mon train qui m'amènera au Sénat à 18 h, donc j'ai le temps, j'ai un emploi du temps chargé, mais pas surchargé.

**Monsieur MARI.-** Donc vous me permettez de reprendre la parole dans un second temps.

**Monsieur RAVIER.-** Absolument ! Vous savez que j'ai une conception de la démocratie qui me pousse à donner la parole à celui ou celle qui me la demande et à le laisser s'exprimer autant de fois qu'il le souhaite, même lorsque l'on n'est que deux et que l'on me fait un procès d'intention à longueur de Conseil. Donc il n'y a pas de souci, M. MARI. C'est avec grand plaisir que nous vous écouterons à nouveau.

**Madame PONCET-RAMADE.-** Je voudrais simplement ajouter quelque chose à ce budget. Vous savez ou vous ne savez peut-être pas que nous avons élaboré un Agenda 21 au cours du mandat précédent. Cet Agenda 21 a été signé, il devait rentrer en application avec le prochain budget, c'est donc celui que vous présidez. Cet Agenda 21 comportait comme d'habitude l'accent sur le développement durable, c'est-à-dire la gestion de l'eau, avec sur la distribution de bouteilles d'eau en plastique le remplacement par l'utilisation de l'eau de la ville de Marseille. Il y avait la gestion de l'éclairage, dont une partie avait été réalisée au 1<sup>er</sup> étage avec un éclairage qui ne s'allume que lorsque l'on passe et puis il avait prévu l'utilisation d'ampoules LED en remplacement d'ampoules à incandescence... Il y avait une programmation de l'entretien des jardins sans pesticides et sans herbicides et autres. Il y avait bien sûr les énergies où là on n'avait pas obtenu que lors de la réfection de la Mairie il y ait des doubles vitrages pour économiser l'énergie, quand il fait beaucoup de vent il y a des fenêtres qui sont quand même très fragiles, mais on pourrait prévoir la pose de doubles rideaux... pour garder la chaleur à l'intérieur des pièces. Et puis la gestion du papier, pour que le papier soit recyclé, ce qui n'est souvent pas le cas notamment en Mairie Centrale, et non jeté dans des poubelles communes, et aussi l'utilisation donc de papier recyclé, de même qu'on met le papier à recycler. C'était les principales mesures, mais je pense que vous avez dans vos dossiers l'ensemble de cet Agenda 21, qui nous a demandé un à deux ans de travail puisqu'on l'a étudié poste par poste. Je vous remercie.

**Monsieur RAVIER.-** Merci, Mme PONCET-RAMADE.

**Madame MASSE.-** Monsieur le Maire, ma question revient, dans le corps même du rapport, sur la Dotation de fonctionnement. Je me pose la question sur la transformation du gymnase Rose Val Plan en plateau sportif. J'ai ce point d'interrogation, et je m'adresse aussi à M. MIRON, puisqu'il est l'Adjoint au sport de la Mairie Centrale... Alors, comme je vois que c'est une augmentation de votre Dotation de Gestion Locale, on se dit que déjà que le gymnase, si c'est celui de La Rose Val Plan, est-ce que c'est celui qui est à côté des Pompiers ? Est-ce que c'était celui de l'école, qui n'existe déjà plus ? Mais je pose vraiment la question : qu'est-ce que ce projet de plateau sportif ? Merci.

**Monsieur RAVIER.-** S'il n'y a plus d'autre question, on peut commencer par la fin.

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, au lendemain des élections, lors de votre intronisation, vous avez annoncé moult changements et vous avez à la fois pendant la campagne électorale, pendant les élections et le lendemain, dit, expliqué qu'avec vous ici personne ne pourrait dire que c'était pareil qu'avant et avec vous, et votre équipe bien sûr, les changements seraient au rendez-vous. Alors on peut faire deux constats aujourd'hui.

Il y a premièrement un discours que l'on entend çà et là par vos adjoints et peut-être n'est-ce pas le discours que vous leur avez demandé de porter, qui est : "nous, on n'y est pour rien, on ne peut rien faire, c'est la Mairie Centrale qui doit tout faire". Discours politique que l'on peut comprendre, surtout quand on se nourrit des difficultés et des mécontentements.

Et puis, deuxième volet, il y a le budget, qui est là, qui, certains orateurs l'ont rappelé est un budget à 3 millions d'euros plus quelques centaines de milliers d'euros pour l'investissement, et qui, je rappelle quand même, de par la loi donc s'il y en a à qui cela ne convient pas, ils saisissent leur député et leur demandent de faire changer la loi. Mais autant que je sache, ni à Gauche ni à Droite ni les députés Bleu Marine en ce moment n'ont demandé que la loi change sur cet aspect des choses. Il doit bien y avoir des raisons. Et donc j'essaie de regarder à travers les lignes, même si c'est compliqué de le faire puisqu'il n'y a pas de détail, il n'y a que des sommes, et on s'aperçoit qu'à quelques milliers d'euros près, c'est exactement les mêmes lignes budgétaires, exactement. Donc je ne vois aucune différence entre le Maire de Secteur d'aujourd'hui, c'est-à-dire le Maire Bleu Marine Front National, et la majorité d'hier ici, Socialistes, Communistes, Verts, on voit bien que vous avez les deux une conjonction d'intérêts puisque vous n'êtes ni l'un ni l'autre en capacité de proposer autre chose qu'un budget quasiment identique.

Donc, Monsieur le Maire de Secteur, vous allez donner un certain nombre d'explications, je vous en remercie d'avance, nous, nous ne sommes pas là pour faire des procès d'intention, on dit juste que ce qui nous est proposé, on juge sur les faits, ne nous correspond pas et nous ne souhaitons pas cautionner ni le budget d'avant ni le budget d'aujourd'hui. C'est pour cela que notre groupe ne prendra pas part au vote.

**Monsieur JOHSUA.-** Est-ce que vous pouvez nous expliquer où on en est pour les histoires de caméras, de droit à faire ce que nous avons à faire les uns et les autres ? Parce que je vois qu'il y a des caméras maintenant, on n'en a pas été avertis. Je vois qu'il y a eu un peu de problèmes dans le public. Est-ce que vous pouvez nous dire exactement quelle est votre position sur ces questions ?

**Monsieur RAVIER.-** M. JOHSUA, Mme HONDE-AMIAR, vous l'avez vous-même dit en préambule de votre intervention, vous ne faites absolument pas confiance à cette majorité de Mairie de Secteur. Quoi que nous vous disions, quels que soient les engagements qui soient les nôtres, quelles que soient les déclarations, vous n'y croyez pas, vous ne faites, et vous l'avez clairement exprimé, à l'occasion de chaque Conseil d'Arrondissements qui se sont déroulés ici, que vous assumez les procès d'intention que vous nous faites.

Et lorsque, par l'intermédiaire d'une association parisienne, pour parler des derniers événements qui ont secoué la Mairie de Secteur, vous passez d'un procès d'intention à un procès tout court, vous le perdez. A partir de là, je peux répéter, la politique c'est l'art de se répéter, donc je vais me répéter, encore et encore, mais vous n'y croyez pas, je ne vois pas pour quelle raison nous perdrons un temps précieux à parler dans le vide, en tout cas lorsque je m'adresse à vous.

Pour ce qui est du tournage, je vois que La Marseillaise, d'après ce que me dit mon Directeur de Cabinet, est venue assister à nos débats ; espérons, car la démocratie doit pouvoir s'exprimer, la pluralité en matière journalistique aussi, que La Marseillaise, qui a de moins en moins de lecteurs ayant de moins en moins d'électeurs, est en voie de disparaître, personnellement je ne le souhaite pas, ce serait dommage de se passer d'une certaine liberté et surtout de raconter n'importe quoi.

Nous avons, mon Directeur de Cabinet a rencontré M. MARI pour satisfaire sa demande, pour que nous organisions, parce qu'ici ce n'est quand même pas la foire, c'est un Conseil d'Arrondissements, il y a des règles, des règlements, la bienséance, la courtoisie républicaine, etc., et nous avons convenu, nous nous sommes mis d'accord pour que les séances du Conseil d'Arrondissements soient filmées dans une démarche organisée.

Et pour répondre à une de vos questions, M. MARI, les Conseils sont donc filmés par des professionnels et ils seront très vite et à chaque fois mis en ligne sur le site de la Mairie qui va à terme lui aussi être profondément modifié, mais en tout cas les informations seront publiées, ces tournages seront mis en ligne et chacun pourra y accéder. Voilà, je crois qu'il ne sera plus nécessaire de déranger Mesdames et Messieurs les journalistes de La Marseillaise ou de quelconque autre quotidien ou périodique que ce soit, tout cela sera fait dans une démarche de très grande clarté. Est-ce que vous me croyez ? Non, a priori. Mais je le dis quand même.

**Monsieur JOHSUA.-** Monsieur le Maire, vous ne prenez peut-être pas le temps pour répondre...

**Monsieur RAVIER.-** ...Je n'ai pas non plus engagé le dialogue !

**Monsieur JOSHUA.-** Mais il y a des éléments de faits sur lesquels on peut tous se mettre d'accord, du moment que le soleil se lève tous les jours, il n'y a pas de procès d'intention. Si vous me dites que vous avez des caméras...

**Monsieur RAVIER.-** ...Ce n'est pas la terre qui...

**Monsieur JOSHUA.-** ...Excusez-moi, Monsieur le Maire, je termine. Il n'y a pas de problème là-dessus. La question, vous avez (fait cela), on n'était pas au courant. Vous l'avez dit devant tout le monde, c'est parfait.

Deuxième question à laquelle vous n'avez pas répondu, c'est-à-dire le droit de filmer du public : c'est un droit constitutionnel, vous voulez vous y opposer ?

**Monsieur RAVIER.-** Non.

**Monsieur JOSHUA.-** Alors je voudrais savoir, on ne va pas passer la journée là-dessus, si on a le droit de venir avec une caméra dans le public et filmer indépendamment de votre contrôle. Si vous me répondez "non", on va en Justice et on verra qui a le droit. Si vous répondez "oui", il n'y a pas de problème, je ne vous fais aucun procès d'intention.

**Monsieur RAVIER.-** Vous n'avez vraiment que ça à faire, aller en Justice ! Vous savez, Mme HONDE-AMIAR l'a rappelé, la situation catastrophique dans laquelle se trouve ce pays et particulièrement cette ville gérée par la brillante majorité de Jean-Claude GAUDIN depuis une génération entière. Vous connaissez la situation et vous n'avez que ça à faire, faire des procès ?

**Monsieur JOSHUA.-** Répondez par un mot : on a droit ou pas, c'est tout ! Le reste...

**Monsieur RAVIER.-** Il a été entendu que la Mairie de Secteur assurait un tournage. La presse, encore une fois, elle aussi, c'est un des pouvoirs dit-on de cette République, mais cela ne la dispense pas de courtoisie républicaine et de venir sinon me voir en tout cas avoir un rendez-vous comme l'a eu très facilement M. MARI avec mon Directeur de Cabinet, afin que les choses soient faites de façon concertée, démocratique, républicaine, comme vous les aimez tant, vous les héritiers de Staline.

M. JOSHUA, à chaque Conseil d'Arrondissements vous allez nous faire votre numéro sur les libertés fondamentales ? On filme, on ne filme pas, on a le droit de ceci, on a le droit de cela, tout reste clair ici, M. JOSHUA, peut-être que vous n'êtes pas habitué, vous n'arrivez pas à le percevoir. C'est clair, c'est limpide c'est transparent, c'est démocratique, c'est tout ce qu'il faut. Dans le cadre de la loi, des règlements et de la bienséance

**Madame PONCET-RAMADE.-** Le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2122-18 !

**Monsieur RAVIER.-** Mme PONCET-RAMADE, si vous voulez intervenir, je vous donne la parole de manière à ce que tout le monde profite de votre intervention.

**Madame PONCET-RAMADE.-** On applique le Code Général des Collectivités Territoriales, toutes les séances sont ouvertes au public, peuvent être enregistrées, peuvent être filmées, c'est l'article L.2122-18.

**Monsieur RAVIER.-** A condition qu'il y ait eu au préalable, il y a une jurisprudence à ce sujet, pour ce qui est de tourner et de manière à ce que les choses, encore une fois..., on ne va pas se répéter, on ne va pas passer une heure là-dessus. Il y a ici des fonctionnaires, il y a du public qui n'a pas nécessairement envie de se retrouver sur un film qui aura été monté et diffusé je ne sais en direction de qui.

**Madame PONCET-RAMADE.-** Ça ne tient pas !

**Monsieur RAVIER.-** Tout cela, le tournage et l'expression des élus, par définition c'est public, cela doit être public, ça peut l'être, mais ce qui est alentour, eh bien, on ne le souhaite pas nécessairement, cela doit être fait dans un cadre organisé. Et il me semble que nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour cela. Alors, si à chaque fois vous voulez aller au clash et à la perte de temps, vous n'avez que ça à faire, c'est vraiment regrettable !

Mme HONDE-AMIAR, vous parliez tout à l'heure, vous évoquiez la situation extrêmement difficile de nos quartiers, de la ville et de notre pays, en résultat d'une politique menée par le Gouvernement que vous avez permis quand même, que vous avez soutenu, un Président que vous avez élu, un gouvernement que vous avez soutenu, vous bénéféciez même d'un nouveau Sénateur grâce à la nomination d'un nouveau Ministre qui a remplacé celui qui manifestement a des choses à se reprocher, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants qui a dû démissionné lui aussi, et il était Sénateur et il laisse la place au premier non élu de la liste, un candidat Communiste : est-ce que vous allez refuser le siège pour ne pas avoir à dire merci à ce Gouvernement que vous condamnez et que vous critiquez tant ? Alors, c'est vous, ce sont vos amis qui sont au pouvoir, ce n'est pas nous, et votre fausse opposition, à mon extrême droite aujourd'hui. Et les procès d'intention, ce sont des procès d'intention, il est inutile de s'y attarder : quoi que je puisse dire, vous n'en tiendrez pas compte.

On le retrouvera en ligne, M. MARI, j'y ai répondu, ce sera en ligne, il n'y a pas de problème.

L'Agenda 21, est-ce que nous... ? C'est vrai que j'ai rencontré, il y a quelque temps, les Services de la Mairie ou de la Communauté Urbaine, et pour ce qui est de la gestion de l'eau on nous a expliqué que l'on ne consommait plus assez d'eau, c'est curieux ! A force qu'il y ait..., mais c'est vrai, sous des aspects techniques, avec lesquels je ne voudrais pas vous assommer aujourd'hui, mais nous ne consommons pas assez d'eau aujourd'hui, c'est intéressant à entendre...

**Madame PONCET-RAMADE.-** ...Vous pouvez ouvrir le débat !

**Monsieur RAVIER.-** Mais nous sommes nous aussi très inquiets, nous avons à cœur d'économiser ce qui doit l'être, avec notamment moins de papier, M. DUDIEUZERE a entrepris une action en ce sens. Après, que cela plaise ou pas à M. MIRON, l'éclairage public, ce n'est pas la Mairie de Secteur, c'est la Mairie Centrale.

**Mme PONCET-RAMADE.-** Je parlais de l'éclairage de la Mairie de Secteur, uniquement.

**Monsieur RAVIER.-** La Mairie de Secteur fait déjà des efforts en ce domaine et elle continuera à en faire. Celles et ceux qui souhaitent que la planète se porte mieux vont commencer l'année prochaine par se réunir à Paris, cela va coûter 173 millions d'euros, pour préserver la planète on va faire venir le monde entier chez nous à Paris, ça risque quand même de surpolluer la capitale pour le coup, mais c'est un paradoxe et cela en est un de plus. Donc n'ayez crainte, Mme PONCET-RAMADE, nous faisons le maximum aussi dans ce domaine.

Je vais laisser Mme MUSTACHIA répondre aux questions que vous avez posées, M. MARI, concernant les lignes budgétaires

Mme MASSE, M. MIRON n'a pas répondu, je crois qu'il est déjà en campagne électorale pour l'élection législative partielle qui pointe le bout de son nez. Lui qui fait procès à ceux qui sont élus sur le plan national, il voudrait bien en être un, mais il est un petit peu, comme dit Annie Cordy, il "voudrait bien, mais il peut point". Alors il commence sa campagne électorale par des contrevérités, voire des énormités, parce que les lignes budgétaires, M. MIRON, nous ne pouvons pas les inventer, les lignes budgétaires ce sont les lignes budgétaires !

Ensuite, nous avons forcément le choix et vous pourrez ainsi observer que le montant accordé à ces lignes budgétaires varie et que nous avons désormais nos priorités et vous m'excuserez encore une fois, M. MIRON, mais je n'ai pas de ligne budgétaire concernant la Police Municipale. Je fais le maximum pour convaincre Mme POZMENTIER et M. GAUDIN pour qu'ils comprennent que la ville de Marseille, c'est 16 arrondissements et pas simplement le carré VIP des touristes qui va du MUCEM en montant sur la moitié

de la Canebière pour remonter jusqu'à Notre-Dame de la Garde et finir sur les calanques, qui ne sont même pas sur notre commune. Les policiers municipaux, si vous voulez en trouver, ils sont là et moi j'essaye de les convaincre d'élargir leur horizon, parce que Marseille, c'est 240 km\_ et que les policiers municipaux, nous en avons besoin dans nos noyaux villageois, dans nos cités, sur l'ensemble du secteur, pour nos commerçants, pour les habitants. Et sur cela, je n'ai pas le pouvoir décisionnaire, c'est la loi PLM, c'est comme ça. Et notre Maire de Marseille se contente de dire : "halte au Marseille bashing ! Pas de Marseille bashing !" Et pendant ce temps, on se tire dessus à la kalachnikov à l'hôpital Nord et ça dézingue à tout va dans le 13-14, où les commerçants sont agressés, où les habitants sont cambriolés par dizaines désormais, chaque semaine, même le Ministre de l'intérieur ou le Préfet, son représentant, nous sort des statistiques, il y a quelques semaines, abracadabrantesques, complètement coupées des réalités. Pour ce qui est de la propreté, notre collègue Mme CORDIER...

**Madame CORDIER.-** ...J'ai le "balai magique" !

**Monsieur RAVIER.-** Voilà ! Elle aussi, elle nous dit qu'elle n'a pas le pouvoir magique. Eh bien ! Je fais mon possible pour lui mettre une pression positive, pour qu'elle, à son tour, arrive à convaincre les Services qui, depuis des dizaines d'années dans cette ville, il faut bien le reconnaître, ont pris un pli, et pour quelques-uns, un mauvais pli. Eh bien ! Il faut effacer le pli et qu'il y ait plus d'agents, que ce soit mieux organisé. Mais tout cela, ça ne dépend pas encore de moi. Quand cela dépendra un peu de moi, ce ne sera que pour le 13<sup>ème</sup>, ce ne sera même pas pour le 14<sup>ème</sup>, car ce sera l'année prochaine.

Vous le savez, M. MIRON, là c'est vous, ce sont vos amis qui sont aux manettes depuis vingt ans, vous ne pouvez pas me faire porter la responsabilité, toute la responsabilité de ce qui se passe dans ce secteur et sur la ville. Le bilan, c'est le vôtre, ce n'est pas le nôtre. Il faut encore voir quand même le fait que nous sommes à la tête d'une Mairie de Secteur depuis huit mois, avec deux mois d'été, donc ne me demandez pas de faire davantage en huit mois ce que vous avez été incapables de faire en vingt ans ! Soyez raisonnable, à défaut d'être impartial.

Alors, les Socialistes ont toujours travaillé dans de très bonnes conditions, j'ai pu l'observer de 2008 à 2014 en étant Conseiller d'Arrondissements dans ce secteur, où l'on ne m'accordait que très rarement la parole, les derniers temps je ne représentais que 48 % des électeurs, mais j'ai pu constater, faits à l'appui, qu'il y avait un travail en commun, et au-delà du travail il y avait tant d'amitié entre les uns et les autres.

Et pour ce qui était de renverser les gauchistes, comme on a pu l'entendre, et vous auriez pu le faire dès 2012 à l'occasion des élections législatives dans ce secteur, face à une Députée en sursis judiciaire, eh bien, je n'ai pas entendu Jean-Claude GAUDIN, je n'ai pas entendu M. BOURGAT à l'époque, Mme BOYER qui siégeait, enfin, qui siégeait, elle est venue deux fois en six ans, je crois, je n'ai pas entendu M. MIRON...

*(Réflexion sans micro, inaudible)*

**Monsieur RAVIER.-** C'est vrai que vous étiez encore dans les quartiers Sud, vous étiez encore élu de la Mairie de Bagatelle. Mais vous auriez pu prendre le micro et faire savoir à la population qu'en votre nom, convaincu du danger gauchiste et en plus avec la Députée qui finirait chemin de Morgiou, en tout cas avec un bracelet, mais pas celui de Chanel a priori, mais celui de Mme TAUBIRA, eh bien, vous auriez pu avoir le courage de vos convictions dès ce moment-là et dire "non" à la Gauche, qui en plus passe plus de temps devant les tribunaux plutôt que dans nos quartiers. Mais vous ne l'avez pas fait parce qu'il y a depuis toujours une entente tacite entre la Gauche, la vieille Gauche, et la fausse Droite, incarnée par votre majorité à la Mairie Centrale.

Alors, ne venez pas dire que les élus disent "on ne peut rien faire", ce n'est pas vrai, parce que je constate qu'ils font beaucoup avec le peu de moyens décisionnaires qu'ils ont. Ils font beaucoup, ils sont sur le terrain et ils sont aussi à la Mairie. Ils sont dans les conseils d'école, 90 conseils d'école où les élus étaient présents, ce qui n'était pas le cas les années précédentes, les Directeurs et Directrices d'école sont très étonnés de voir des élus assister à leurs conseils. Et quand l'élu n'est pas présent, c'est que nous n'avons pas reçu la convocation ou alors on nous l'a envoyée après le conseil d'école, n'est-ce pas Mme D'ANGIO ! Donc je tiens à souligner l'implication des élus de la majorité de ce secteur, qui agissent avec leurs prérogatives, avec la marge de manœuvre qui est la leur, parce que nous, nous respectons la loi, nous respectons les règlements, pas comme certains, nous agissons dans le cadre qui est le nôtre, en attendant que dans quelque temps nous puissions obtenir davantage, pour faire davantage en matière de sécurité, en matière de propreté, en matière de gestion, Mme HOLLIER-LAROUSSE faisant elle aussi et les Services en général travaillant d'arrachepied, pas pour Stéphane RAVIER, mais pour les habitants du secteur, car c'est tout ce qui nous intéresse, ce sont les habitants du secteur et c'est pour eux que nous agissons.

Voilà ce que je peux vous répondre de façon générale. Et pas de réponse, M. MIRON, sur Rose Val Plan ? Non ? Vous (ne demandez pas) ce qui se passe dans nos quartiers, comme d'habitude.

**Monsieur MIRON.-** Monsieur le Maire, ce genre de remarques, si vous voulez bien, vous vous les gardez !

**Monsieur RAVIER.-** Il ne vous aura pas échappé, M. MIRON, qu'ici vous êtes le battu, comme dirait M. GAUDIN. Ici, vous êtes le battu et nous, nous sommes les vainqueurs. Il va falloir que maintenant..., c'est comme ça, ce sont les électeurs qui ont tranché. Il va bien falloir à un moment donné que vous alliez de l'avant, que vous cessiez de regarder cette urne du deuxième tour qui vous a dit "non" ! C'est comme ça ! Il y aura d'autres rendez-vous ! Travaillez plutôt que mépriser la Rose Val plan, etc., vous pourriez répondre à la question qui vous a été posée, c'est vous le patron du service des sports !

**Monsieur MIRON.-** On parle du budget aujourd'hui !

**Monsieur RAVIER.-** J'imaginai que vous ayez assez de courage, en tout cas d'arguments, pour répondre à une question qui vous a été posée. Vous n'avez pas d'argument, tant pis ! Nous nous en remettons !

**Monsieur MIRON.-** Aujourd'hui, on parle du budget !

**Monsieur RAVIER.-** Donc, le budget a été fait dans les grandes lignes, rien ne nous oblige à détailler, à vous dire, à vous présenter ce qui va être fait tel jour dans tel quartier pour tel montant. Ce sont les grandes lignes budgétaires, ce sont les sommes allouées aux différents chapitres, aux différents domaines.

Et au cours de l'année, vous aurez l'agréable surprise de découvrir ce que nous aurons concocté pour tous. Et vous verrez que l'argent du contribuable, si précieux avec ces augmentations d'impôt tous azimuts, sur le plan municipal, Communauté Urbaine et national, la Droite et la Gauche confondues, la "droiche" comme on disait dans un sketch célèbre des Inconnus, la "droiche", vous vous fondez l'un dans l'autre pour appliquer la même politique de matraquage fiscal des entreprises, des ménages, de tous ceux qui essayent de s'en sortir, coupés des réalités que vous êtes et toujours dans l'autosatisfaction.

Eh bien ! Ecoutez, moi, je suis très heureux de ce budget. Encore une fois je remercie Mme HOLLIER-LAROUSSE et son Service, Mme MUSTACHIA et Mme DESPORTES, pour y avoir travaillé d'arrache-pied.

Et je peux laisser enfin la parole à Mme MUSTACHIA, qui va vous donner, si elle en a envie, parce que l'on n'est obligé de rien, de vous présenter dans le détail. M. MARI, vous n'étiez pas très bavard les années précédentes, lorsque vous présentiez le budget de la Mairie de Secteur, ce n'était pas dans le détail, n'oubliez pas ! Laissez-nous le plaisir de vous surprendre agréablement au cours de l'année ! Vous verrez, il y a de belles choses qui vont se faire dans ce secteur.

**Madame MUSTACHIA.-** Merci, Monsieur le Maire. Tout d'abord, je voudrais répondre à M. MIRON qui nous porte la critique sur le même budget par rapport à l'an dernier. La preuve est que non, puisqu'il ne m'a même pas reconnue et qu'il vote contre. On peut peut-être avoir les mêmes montants sur certaines lignes, mais avoir des projets différents.

**Monsieur MIRON.-** On ne va pas voter contre !

**Madame MUSTACHIA.-** Merci. M. Stéphane MARI, je suis étonnée de vos questions sur les lignes budgétaires, parce que là je vais vous détailler bien évidemment puisque vous voulez du détail, je vais vous en apporter, mais j'en reste étonnée, par votre expérience professionnelle, par votre expérience d'élu.

**Monsieur MARI.-** C'est pour en faire profiter l'ensemble de l'assemblée...

*(Echange de propos simultanés, inaudible)*

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, s'il vous plaît, laissez parler !

**Madame MUSTACHIA.-** Par votre expérience de comptable, je reste étonnée de vos questions, vous n'êtes même pas au courant, vous ne savez même pas ce que sont ces lignes budgétaires. Je vous invite à prendre une petite formation auprès de la Mairie de Secteur, si vous voulez. Vous y êtes invité, avec plaisir.

Alors il y a beaucoup de services, il y a les 6288 "autres services extérieurs", cinéma, piscines, le 6042, "achat de prestations", les droits fixes, les sorties d'enfants sans accompagnateur, le 61521, les espaces verts, les terrains sportifs, le 61522, l'entretien des bâtiments sportifs et sociaux, et encore et encore, les locations immobilières. Mais tout cela, vous le savez, M. MARI !

**Monsieur MARI.-** On sait lire ! Mais qu'est-ce qu'il y a comme contenu, quand il est marqué "divers", qu'est-ce que cela veut dire divers ?

**Madame MUSTACHIA.-** Lequel de "divers" ?

**Monsieur MARI.-** 6228 "divers", 6238 "divers".

**Madame MUSTACHIA.-** Le 6228, vous ne savez pas ce que ça veut dire ? C'est grave !

**Monsieur RAVIER.-** Mais, Mme MUSTACHIA, il n'a été adjoint aux finances que six ans ! Il faut lui pardonner, il n'a pas encore tout compris.

**Madame MASSE.-** Moi je veux savoir ! Alors, expliquez-moi !

**Madame MUSTACHIA.-** Mme MASSE, il faut avoir un minimum de formation en comptabilité publique.

*(Echange de propos simultanés, inaudible)*

**Monsieur RAVIER.-** Mme MASSE, nous ne sommes pas au siège du Parti Socialiste, ici ! Il faut se respecter, il faut écouter. Vous demandez des explications, encore une fois nous ne sommes pas tenus de rentrer dans les détails : ce sont des lignes budgétaires, avec des crédits qui sont alloués. Le 6132, c'est l'animation et la location de salles pour les spectacles dans les CAQ, vous le savez très bien ! Bon, vous allez nous condamner pour ça ? Pour mettre de l'argent dans les spectacles dans les CAQ ? Vous savez bien ce que c'est : c'est l'électricité, ce sont les carburants...

**Monsieur MARI.-** Mais dites-nous-le ! Où est-ce que c'est indiqué ? Il n'y a pas de transparence !

*(Une réflexion dans l'opposition : "Il s'énerve !")*

**Monsieur RAVIER.-** Non, on ne s'énerve pas, il n'y a qu'à vous regarder pour savoir de quel côté est l'énervement. Nous sommes là pour vous présenter, et c'est le cas dans toutes les Mairies...

Une petite parenthèse, je crois que Mme GHALI organise aussi ses Conseils d'Arrondissements en début d'après-midi. Je vous avais parlé de ce point, vous nous avez dit que la Gauche, dans le 15-16, organise les Conseils d'Arrondissements en début d'après-midi ; qu'on se le dise ! Et ils n'organisent pas de mariages de couples homosexuels, je crois.

Donc, nous ne sommes pas là pour vous donner tous les détails, vous les connaissez, c'était une simple présentation. Cette nouvelle présentation est une volonté de la Ville qui nous est imposée à tous, donc on ne va pas passer l'après-midi, encore moins la soirée, à essayer de mettre untel en difficulté. Nous savons très bien ce à quoi les sommes qui sont prévues pour "divers" et pour ceci et pour cela seront utilisées, ne vous inquiétez pas, tout sera clair. Nous ne sommes pas dans les municipalités qui ont été condamnées comme Hénin-Beaumont, je crois, il y a quelques mois, gérée par une Mairie Socialiste et comme on peut encore l'imaginer avec un début d'affaire d'un Ministre Socialiste qui est obligé de démissionner, un de plus !

On pourrait évoquer les dépenses de pognes, par exemple. Maintenant, là, nous, nous avons préféré que ces dépenses, sur lesquelles on pourrait s'interroger, ce soit vraiment encadré, que ce soit fait vraiment dans les règles, que ce soit dans les clous, de manière à ce qu'il n'y ait pas de possibilité d'interprétation ou de contestation. Voilà, je tiens, c'est un luxe que je compte m'accorder, c'est de dormir la nuit. Moi, la nuit, je dors comme un bébé, même si j'ai un emploi du temps chargé. Je ne veux pas être, comme certains de votre bord et d'autres, réveillé par la brigade financière... Et Mme DESPORTES, je lui ai demandé de rejoindre notre équipe pour un faisceau de raisons et notamment pour celle-là, pour que cette Mairie soit gérée de façon exemplaire, que nous n'ayons rien à nous reprocher et que personne ne vienne nous faire de procès ici, procès d'intention.

Alors, vous avez posé des questions. Mme MUSTACHIA, vous avez le loisir de rentrer dans le détail si vous le souhaitez, vous n'y êtes pas obligée, on ne va pas passer l'après-midi à poser quinze fois les mêmes questions !

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, vous m'avez autorisé à reprendre la parole.

**Monsieur RAVIER.-** Je vous en prie.

**Monsieur MARI.-** Monsieur le Maire, juste avant de revenir sur le budget, je constate que l'on peut contester les chiffres du Préfet de Police, puisque vous indiquez que ce sont des chiffres...

**Monsieur RAVIER.-** ...Abracadabrantesques !

**Monsieur MARI.-** Abracadabrantesques ! Je sais que vous travaillez tard, que vous n'avez pas, comme moi, regardé le journal de 20 h de TF1, où on a donné en exemple les chiffres historiques de la baisse de la délinquance sur Marseille. Donc, pour une fois, ce n'est pas le Marseille bashing, il n'y avait pas de reportage sur les piscines fermées, il n'y avait pas de reportage sur la cacophonie des rythmes scolaires, il n'y avait pas de reportage sur les règlements de comptes, il n'y avait pas de reportage sur le coût exorbitant du stade Vélodrome. C'était un reportage sur la baisse historique de la délinquance et les méthodes mises en œuvre par le Préfet de Police sur Marseille ces dernières années qui commencent à porter leurs fruits. Mais je vous enverrai le lien, Monsieur le Maire, puisque je sais que vous êtes débordé, vous n'avez pas eu le temps de le regarder.

Donc, Monsieur le Maire, quel que soit, j'ai bien compris que nous n'avons pas eu de réponse. Un budget, vous savez qu'au demeurant, vous le voyez à la Mairie centrale, c'est un petit peu l'occasion d'une déclaration de politique générale du Maire, de ses adjoints. Or, on se rend compte qu'aujourd'hui vous présentez un budget de la Mairie du 13-14, vous ne rentrez pas dans les détails, c'est votre droit, mais en tout cas vous faites voter un budget en blanc.

Bien entendu, nous ne pourrions pas voter ce budget, mais j'avais une ou deux autres questions à vous poser, Monsieur le Maire. Vous savez qu'un budget quel qu'il soit ne peut être exécuté, même avec la bonne volonté du Maire et des élus, qu'avec l'adhésion de l'ensemble des services, qu'avec l'adhésion des agents. Sans les agents d'une Collectivité, les élus ne font rien. Or, Monsieur le Maire, j'ai imprimé tout à l'heure, à partir du site Internet de la Mairie de Secteur, l'organigramme des Services et je note que le Directeur des services techniques est parti, que le Directeur des sports est parti, que la Directrice de la culture est partie, d'autres fonctionnaires dans les directions importantes...

**Monsieur RAVIER.-** ...Il y a aussi les élus Socialistes qui sont partis !

**Monsieur MARI.-** Il y en a quelques-uns qui sont restés ! Donc, je me demande simplement, Monsieur le Maire, comment vous allez mettre en œuvre votre politique si apparemment elle n'a pas l'adhésion des cadres de cette Mairie de Secteur. Je me suis aussi laissé dire, mais vous allez me dire que c'est la rumeur, Monsieur le Maire, que vous avez eu beaucoup de mal à trouver des bénévoles pour le spectacle de Noël. Après l'appel à candidatures, une vingtaine d'agents se sont portés volontaires. C'est après quelques pressions, quelques convocations, quelques émissaires dans les Maisons de quartier, dans les gymnases, que vous avez trouvé un petit volant de volontaires. Donc un souci demeure, Monsieur le Maire : comment se porte l'administration, parce que c'est quand même important pour mettre en œuvre une politique d'avoir une administration qui soit en adéquation avec son Maire de Secteur.

**Monsieur RAVIER.-** M. MARI, si on ne vous avait pas, il faudrait vous inventer ! Si on m'avait dit que le Parti Socialiste, remarquez, cela ne m'étonne pas finalement, se positionne par rapport à ce qu'il a entendu sur la chaîne privée TF1 et sur la rumeur, ce sont donc vos deux sources d'information, TF1 et la rumeur !

**Monsieur MARI.-** Je n'ai pas le droit de dévoiler mes sources, Monsieur le Maire. Je dis la rumeur parce que je ne peux pas donner le nom des agents qui m'appellent. Vous le comprenez bien.

**Monsieur RAVIER.-** Donc, si je comprends bien, vous vous félicitez de la baisse de la délinquance...

**Monsieur MARI.-** Cela va dans le bon sens :

**Monsieur RAVIER.-** ...Et vous vous acceptez le bilan, qui est le sien, du Préfet de Police, vous prenez pour argent comptant, vous acquiescez. Vous êtes vraiment devenu un homme de tweets !

**Monsieur MARI.-** On ne met pas en doute la parole de l'Etat !

**Monsieur RAVIER.-** Un homme tweets, un homme de communication, vous êtes un homme suspendu, d'ailleurs je vous remercie pour la faute d'orthographe que j'avais commise, vous me l'avez signalée, vous êtes constamment dans la communication, dans la surcommunication, vous n'êtes plus sur terre, vous êtes dans la stratosphère de la communication. Revenez sur terre ! Et quand vous reviendrez sur terre, je vous le souhaite, mais si vous ne revenez pas sur terre, vous ne serez pas plus nombreux dans cette Mairie de Secteur en 2020 ! C'est votre problème.

Mais si vous avez un peu de temps entre deux tweets pour aller dans les quartiers que l'on dit pourtant "favorisés", je déteste ce terme, ils ne sont pas favorisés, les quartiers de Château-Gombert, de Saint-Mitre, de La Batarelle, ce sont des quartiers qui jusqu'il n'y a pas longtemps étaient épargnés, pas favorisés, mais épargnés, au prix de grands sacrifices de la part de ceux qui y habitent, au prix du m<sup>2</sup>, des impôts, etc. Même là et depuis quelques années déjà, ce sont des cambriolages à répétition, ce sont des commerçants qui sont braqués violemment, le petit coiffeur du boulevard (...), il y a quelques mois, on lui a cassé un doigt pour lui prendre dans sa caisse. Au Tabacs, un coup de crosse sur le crâne à 7 h du matin pour lui voler deux cartouches de cigarettes et trois montres fabriquées à Taiwan, la mamie, la droguiste, on lui a arraché son sac à midi en plein cœur de Château-Gombert. Et des cambriolages à Château-Gombert, il y en a en veux-tu en voilà, on ne porte même plus plainte !

Et lorsqu'on veut porter plainte pour un cambriolage, il est recommandé de ne plus enregistrer cela, n'est-ce pas M. LAMY, sous la forme d'un cambriolage, mais de dégradation de biens matériels, des choses comme ça, "dégradation de biens privés". Voilà comment on manipule des statistiques...

*(Réflexion dans les rangs de l'opposition)*

**Monsieur RAVIER.-** Je ne manipule rien du tout ! Je vais à la rencontre des gens et on me dit : "Monsieur le Maire, on n'en peut plus !" Voilà ce que l'on me dit ! Vous, vous êtes dans l'insécurité sociale, c'est votre dogme, c'est votre droit, et les électeurs vous ont fait comprendre au mois de mars dernier ce qu'ils pensaient de votre analyse de l'insécurité. Eh bien ! L'insécurité ne cesse en réalité de se développer dans cette ville. Les statistiques sont complètement "bidon" et vous verrez que les prochaines devraient être salées, je crois qu'il y a eu un problème de logiciel. Je n'y crois pas, j'ai le droit. Est-ce que j'ai le droit de ne pas croire dans la religion des statistiques et dans votre religion de TF1 ? J'ai le droit, parce que j'ai encore cette liberté !

**Monsieur MARI.-** Nous, on a le droit aussi de croire...

**Monsieur RAVIER.-** Il faut que je dise, on va me faire encore un procès, je vois que Mme HONDE-AMIAR est d'ailleurs sur le qui-vive. Je n'y crois pas parce que, comme les élus de secteur de ma majorité, qui sont sur le terrain, ils entendent comme moi que les Marseillais de ce secteur et d'ailleurs n'en peuvent plus de l'insécurité et qui vire à la barbarie pour quelques euros, pour quelques grammes d'or, ça continue. Alors c'est vrai qu'il y a une chute de 80 % des arrachages de colliers, parce qu'on n'en porte plus, les Marseillaises n'en portent plus !

**Monsieur MARI.-** Vous commencez à faire comme GAUDIN, là, vous rabâchez !

**Monsieur RAVIER.-** On est dans une vérité et quand il y a un événement à montrer...

**Monsieur MIRON.-** ...Monsieur le Maire, on vous laisse entre vous raconter vos salades, ça ne sert à rien, on ne prend pas part au vote, on s'en va !

**Monsieur RAVIER.-** On vous reconnaît là, Monsieur, votre drame est de déclarer les guerres et puis de ne jamais les faire ! On a vu cela au cours de l'histoire.

**Monsieur MIRON.-** Mais nous, on s'en va !

**Monsieur RAVIER.-** Ce n'est pas la première fois que vous déclarez les guerres et que vous prenez vos jambes à votre cou !

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Mme CORDIER, je vous sens hésitante.

**Monsieur MIRON.-** On s'en va tous !

**Monsieur RAVIER.-** Le dernier tract de M. %MIRON, vous ne l'aviez pas signé. Je vois que vous vous désolidarisez. Laissez dire, c'est tout à votre honneur !

**Madame CORDIER.-** En tant qu'élue j'ai fait faire des économies à MPM puisque j'ai doublé pratiquement la masse...

**Monsieur RAVIER.-** ...Mme CORDIER, ce n'est pas de votre faute parce que je vois que vous êtes obligée de suivre votre petit chef pour qui, quand on chasse le naturel il revient au galop, la démarche démocratique n'est pas son fort. Et quand on n'est pas dans sa vision des choses, voilà qu'il quitte l'espace démocratique du Conseil d'Arrondissements !

**Monsieur MIRON.-** ...Allez, on s'en va !

**Monsieur RAVIER.-** M. MIRON, nous vous souhaitons bon vent. Je regrette pour celles et ceux qui vous suivent parce manifestement ils le font à contrecœur.

**Madame CORDIER.-** Pas du tout !

**Monsieur RAVIER.-** Mais cela ne nous étonne pas venant de sa part. Même si la Gauche représentait l'UMP comme elle sait si bien le faire !

*(Les élus du groupe "Marseille en Avant" quittent la salle, il est 15 h 30.)*

**Monsieur RAVIER.-** Mme MASSE, une dernière question ? Je crois avoir répondu.

**Monsieur MARI.-** Sur le personnel, sur l'inquiétude que j'ai sur le personnel de l'administration de la Mairie du 13-14.

**Monsieur RAVIER.-** Vous avez raison, pardon. Il y a des Directeurs de service qui sont dans cette noble et belle Bastide depuis très longtemps et qui pour quelques-uns d'entre eux avaient déjà fait savoir, avant les résultats du mois de mars, qu'ils souhaitaient partir. Leur départ n'est pas le résultat de ce qui est sorti des urnes au mois de mars. C'est leur droit d'aller voir ce qui se passe ailleurs, parce qu'ils ont aussi besoin de changer d'activité, de service.

**Monsieur MARI.-** Donc vous n'y êtes pour rien ?

**Monsieur RAVIER.-** Et il y en a quelques-uns qui souhaitent partir et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les aider à obtenir ce qu'ils souhaitent, parce que jusqu'à présent ils ont fait leur travail, ils ont assumé leur rôle au service des habitants du 13-14 de façon exemplaire. Je n'ai absolument pas à m'en plaindre. Donc s'ils souhaitent partir, c'est leur choix, et j'espère qu'ils trouveront ailleurs l'herbe un peu plus verte, et qu'ils pourront développer leur carrière, ce qui est tout à fait légitime.

Je n'ai pas reçu de lettre me faisant savoir qu'ils étaient obligés..., et il y en a beaucoup qui sont restés quand même, énormément. Votre leader absent avait annoncé une centaine de départs le jour de notre première réunion du Conseil, on en est très loin. Et s'il y a des personnes qui souhaitent partir, je vous rassure, je rassure la population, il y en a beaucoup qui souhaitent venir, il y en a qui sont déjà venus ! Les services fonctionnent. Vous voyez peut-être certains..., mais soyez-en encore une fois convaincus : les services fonctionnent, ne vous inquiétez pas ! Certains s'en vont et d'autres viennent.

Et pour ce qui est de l'organisation du spectacle, nous avons, je crois, trop de volontaires, m'a-t-on dit.

**Monsieur MARI.-** Volontaires au sens noble du terme, vraiment volontaires !

**Monsieur RAVIER.-** Volontaires ! Et dans les mêmes conditions que l'année dernière, une soixantaine et même au-delà, et nous sommes même obligés de refuser des volontaires, parce que contrairement aux élucubrations qui furent les vôtres en premier lieu, M. MARI, par votre tweet, qui n'avait pas soulevé les foules, il a fallu que La Marseillaise, la si mal nommée, entre dans la danse pour que quasiment la presse internationale, en tout cas la presse nationale me fasse un procès, ces fameuses cartes d'identité, et ce qui a abouti à un procès que vous avez perdu. Car il n'y a aucune discrimination.

Et je le répète, les parents se sont inscrits très vite, dans tous les quartiers. Aucun n'est venu nous faire de la morale, aucun n'est venu nous accuser de quoi que ce soit. Ils nous demandent même plus de places que nous ne pouvons leur en offrir.

J'ajoute que les fonctionnaires, dont vous parliez, M. MARI, de cette Mairie de Secteur, dans le cadre qui est le leur, dans le cadre de leurs fonctions et uniquement de leurs fonctions et non pas d'un soutien politique, car il ne s'agit pas justement de politique dans cette affaire, en tout cas ce n'était pas mon but, c'était le vôtre, eh bien les fonctionnaires ont produit des attestations au Tribunal, pour ce qui est de la plainte qui a été déposée par la Maison des Potes, et ces attestations ont été déterminantes, en tout cas elles ont pesé, elles ont permis que... Voilà comment ça se passe depuis le début de l'enregistrement des inscriptions, voilà comment ça se passe depuis le début de la distribution des billets : ça se passe tout à fait normalement. Seulement, nous, nous avons écrit ce que faisaient nos prédécesseurs sans l'écrire. Nous avons dit : "il faut une carte d'identité", et nos prédécesseurs demandaient la carte d'identité une fois que les personnes étaient là. Nous, nous avons préféré leur dire : "munissez-vous de votre carte d'identité nationale, mais une carte d'identité est forcément nationale. C'est ce qu'a entendu le Tribunal et vous vous êtes lamentablement échoués, mais manifestement vous en redemandiez.

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Je crois que j'ai répondu à toutes vos interrogations.

**Madame MASSE.-** Non, pas à ma question, Monsieur le Maire !

*(Echange de propos simultanés)*

**Monsieur RAVIER.-** Qu'est-ce que vous racontez, les dix Britanniques ? Si vous avez des Britanniques, peut-être qu'il y en a qui se sont installés dans le secteur, j'ai quelques places à leur offrir s'ils le souhaitent, s'ils habitent le 13-14. La seule condition, c'est d'habiter dans le 13-14. Est-ce que c'est clair ? Est-ce que c'est accessible, même à vous ? Ce n'est pas compliqué à comprendre. Voilà, c'est tout. Même les Britanniques, pourtant ils ont brûlé Jeanne d'Arc et ils nous ont déporté l'Empereur, je serai magnanime ! Oui, les Britanniques ont aussi une carte nationale d'identité. Nous allons donc passer au vote

**Madame MASSE.-** C'est une précision que je souhaiterais. Pour qu'on soit honnête, je le suis et que vous le soyez aussi, et je ne comptais pas du tout aborder le sujet de l'aide qu'il était donc prévu de donner à une association. Vous avez parlé des pognes, je ne comptais pas ouvrir ce sujet aujourd'hui. Je souhaiterais une précision. Vous avez fait une allusion sur la prise en charge des pognes. Alors pour ceux qui ne connaissent pas, à Château-Gombert il y a les traditions culturelles, la vente des pognes pendant les aubades durant la Saint-Eloi. Et votre engagement auprès du Groupe Saint-Eloi, et cet engagement je l'aurais partagé, parce que nous avons toujours soutenu pleinement les actions du Groupe Saint-Eloi, vous vous êtes engagé auprès du groupe à prendre en charge les pognes. Je n'ai pas le coût exact, mais je crois d'une hauteur de 3 000 euros. Après, le Groupe Saint-Eloi revient vers vous pour savoir comment allait être faite cette prise en charge, et vous tenez des propos, Monsieur le Maire, accusant l'opposition, et dans l'opposition je me sens largement concernée, mais tous mes camarades et je pense aussi même le groupe UMP, comme quoi nous ne vous avons pas soutenu pour cette aide financière pour la prise en charge des pognes de Saint-Eloi. Ça, c'est un mensonge, Monsieur le Maire ! Qu'ensuite vous preniez en charge, que vous ayez..., mais un mensonge n'est pas possible, Monsieur le Maire. Je vous l'ai écrit et j'ai fait copie du courrier à M. (...). Moi, je demande de l'honnêteté, c'est tout, et ne dites pas à un groupe, à une association, pour couvrir le fait que vous n'arrivez pas à répondre de vos engagements, de nous accuser. C'est un mensonge, Monsieur le Maire !

**Monsieur RAVIER.-** Mme MASSE, je n'ai jamais affirmé cela au Groupe Saint-Eloi, jamais ! Je n'ai jamais affirmé que vous ne souteniez pas la prise en charge de l'achat des pognes. Ce que j'ai dit au Groupe Saint-Eloi, c'est que je tenais que cette dépense, qui a priori n'est pas municipale, elle ne pouvait pas être prise en charge en l'état de ce qui m'était présenté et que je ne souhaitais pas, moi, faire comme d'autres auraient pu agir, que je souhaitais être dans le cadre strict du règlement qui veut qu'il n'y ait pas de subvention déguisée. L'achat de pognes par le Groupe Saint-Eloi n'est pas une action à la base de la Mairie de Secteur, même une action municipale. Et faire passer le coût de l'achat de ces pognes sur les crédits, sur le budget de la Mairie de Secteur, c'est "border line", pardonnez-moi cette expression, c'est limite.

**Madame MASSE.-** C'est vous qui leur avez promis !

**Monsieur RAVIER.-** S'il y a une convention, oui. Quand il n'y a pas de convention, non, c'est tout ce que j'ai dit. Donc, la facture des pognes, je l'ai réglée, Mme MASSE. Et que vous ne fassiez pas courir le bruit, quand je dis "je", ce n'est pas la Mairie de Secteur, cela veut dire "je" : Stéphane RAVIER a réglé les pognes. Dans votre courrier, ce qui vous a été rapporté par un des membres du Groupe Saint-Eloi, soit il a mal entendu, soit il se trompe sciemment, mais ce n'est absolument pas ce que j'ai dit.

Je dis que ce qui se faisait peut-être avant ne correspondait pas à ce que j'attends, moi, c'est-à-dire qu'il y ait une convention pour que la Mairie de Secteur agisse dans le cadre strict qui est le sien. Et même dans la réalisation même, ça doit prendre corps, si j'ose dire : les pognes, ce sont les élus qui doivent les recevoir et participer à la distribution, à partir du moment où vous engagez la Mairie de Secteur. Donc tout cela était très flou, je n'étais pas tout à fait certain que nous soyons dans notre bon droit, si j'ose dire. Alors j'ai préféré, comme je m'étais engagé, je leur ai dit oui d'accord, et quand je me suis rendu compte que ce n'était pas très net, et comme je n'ai qu'une parole, j'ai quand même payé, mais pas sur les deniers de la Mairie de Secteur.

Alors je vous renvoie, j'allais dire, vers votre conscience. Je ne sais pas comment ça se passait les années précédentes, Mme MASSE, je n'ai pas encore tous les détails, mais je vous invite à interroger celui qui a signé, c'était le Maire de l'époque, le "disparu du 13-14", demandez à M. HOVSEPIAN comment il s'y est pris : est-ce qu'il y a eu une convention ? Est-ce que sur les documents du Groupe Saint-Eloi la Mairie de Secteur était annoncée comme un partenaire ou pas ? Ce n'était pas le cas pour cette année. Allez, tant pis, je le dis, je débute, je suis parti d'une volonté positive et le Groupe Saint-Eloi, comme il le mérite, comme il est aidé et comme il doit continuer à l'être. Mais nous, cette Mairie de Secteur aide quand elle peut aider, quand la loi l'autorise. Et si la loi l'autorise, nous suivons le cadre de la loi. Et je vous le dis, ça passe par une convention, ça passe par l'annonce publique de la participation en tant que coorganisateur de ladite manifestation. Et ce n'était pas le cas pour cette année. Mais comme je m'étais engagé, j'ai dit : je paye, puisqu'autrement le Groupe Saint-Eloi va être dans un souci financier.

Et encore une fois, je n'ai jamais dit que vous ne souhaitiez pas participer.

**Madame MASSE.-** Ça, ils le disent !

**Monsieur RAVIER.-** Eh bien, ils se sont trompés. Et pourtant j'ai été très clair et ils m'ont remercié. Ce n'est pas le cas de tout le monde.

**Madame MASSE.-** J'ai pu leur parler et c'est eux qui me l'ont dit.

**Monsieur RAVIER.-** Eh bien ! On va aller les voir tous les deux.

Sur ces paroles chaudement républicaines, nous mettons enfin ce rapport aux voix.

**LE RAPPORT N° 14-102 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE DES VOTANTS**

*(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", vote "contre" du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche, le groupe "Marseille en Avant" ayant quitté la salle ne participe pas au vote.)*

**Monsieur RAVIER.**- Même si je l'ai déjà fait en début de séance, à nouveau, puisque tout le monde est là, sauf ceux du groupe Marseille en Avant, merci à vous tous pour votre patience, et merci aux Services. Et je vous souhaite une bonne fin de journée. La prochaine séance est prévue le 10 décembre à 14 h 30.

*La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 15 h 30 par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7<sup>e</sup> Secteur de Marseille.*

\* \* \*